

## **Termes de référence**

### **ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF) DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**Djibouti, le 09 mai 2022**

## **1. Contexte et justification**

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), en soutien au mandat du Secrétariat de la ZLECAf pour la mise en œuvre de l'accord, accompagne depuis 2019 les Etats membres et les Communautés économiques régionales du continent dans la formulation de leurs stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf. Ce soutien est réalisé dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne et intitulé "Approfondir l'intégration commerciale de l'Afrique à travers la mise en œuvre efficace de la ZLECAf pour soutenir l'intégration économique". Ainsi, le Gouvernement djiboutien, sous le leadership du Ministère du Commerce et du Tourisme, bénéficie d'un appui technique et financier des partenaires dans la formulation d'une Stratégie Nationale de mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf.

Pour rappel, l'Accord établissant la ZLECAf, signé à Kigali (Rwanda) le 21 mars 2018, est entré en vigueur le 30 mai 2019 après le dépôt du 22<sup>e</sup> instrument de ratification. La phase d'opérationnalisation de cet Accord a été officiellement lancée le 7 juillet 2019 à Niamey (Niger) avec le démarrage des activités commerciales fixé initialement au 1<sup>er</sup> juillet 2020 puis reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en raison de la crise sanitaire. L'entrée en vigueur de cet Accord marque la matérialisation de l'un des projets phares du premier programme décennal de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine dans le cadre du renforcement du processus de l'intégration continentale par le truchement du commerce.

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale de mise en œuvre de l'Accord en république de Djibouti, un Forum national sur la ZLECAf et des consultations nationales élargies ont été organisés à Djibouti, les 28 et 29 octobre 2019 pour impliquer les différentes parties prenantes dans le processus de formulation de la Stratégie Nationale de la ZLECAf.

La pandémie liée au Covid-19 a retardé, courant 2020 et durant la première moitié de l'année 2021, les travaux de formulation de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf. Les travaux d'élaboration de la stratégie nationale de la ZLECAf ont été repris à partir de l'été 2021 sous l'égide du Ministère du Commerce et du Tourisme. Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de la ZLECAf a privilégié une approche inclusive, participative et multisectorielle grâce à des consultations élargies auprès des institutions publiques et privées, la société civile et les partenaires.

La prochaine étape de cet exercice consistera à examiner et valider la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf par l'ensemble des parties prenantes nationales concernées dans le domaine de la promotion du commerce, de l'intégration économique et de la production des biens et services en république de Djibouti dans le cadre de l'implémentation de cette stratégie.

A cet effet, un atelier national de validation de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf sera organisé le 9 mai 2022 à Djibouti par le Ministère du Commerce et du Tourisme, en collaboration avec la CEA et avec le financement de l'Union Européenne.

## **2. Objectifs**

L'atelier national d'examen et de validation de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf vise principalement à recueillir les commentaires et observations de l'ensemble des acteurs et partenaires concernés.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- présenter les principaux résultats de l'analyse diagnostique et le cadre stratégique ;
- présenter le projet de programme d'actions prioritaires associé au cadre stratégique ;
- recueillir les principaux commentaires et recommandations formulés par les participants lors de l'atelier de validation ;
- valider le projet de document de la stratégie sous réserve de la prise en compte des commentaires et recommandations issus de l'atelier ;
- discuter et définir une feuille de route sur les principales étapes à venir avec les responsables et parties prenantes concernés.

## **3. Résultats attendus**

A l'issue de l'atelier national, les résultats suivants sont attendus :

- des commentaires et des contributions pertinentes ont été recueillis pour l'enrichissement du document de la stratégie ;
- le document de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf et son programme d'actions prioritaires sont examinés et validés ;
- des orientations claires d'une feuille de route sur les étapes à venir pour une mise en œuvre réussie de la stratégie ont été formulées par les responsables et les parties prenantes concernés.

#### **4. Format des travaux et profils des participants**

Les travaux de l'atelier vont se dérouler principalement en séances plénières. Les travaux en plénières vont s'articuler autour de présentations sur les principaux résultats du document de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf, suivies de débats-discussions pour recueillir brièvement les commentaires et contributions des participants en vue de l'enrichissement du document tant sur le fond que sur la forme.

Les commentaires et contributions des participants soulevés lors des séances plénières seront approfondis à travers des travaux de groupes thématiques. Cette approche vise à stimuler la formulation de contributions pertinentes émanant des participants dans leurs domaines respectifs d'intervention.

Les travaux d'enrichissement du document devraient se focaliser aussi bien sur les composantes stratégiques qu'opérationnelles du document de la stratégie : (i) les objectifs stratégiques ; (ii) le programme d'actions prioritaires ; (iii) les mécanismes de mise en œuvre et de suivi ; (iv) le plan de communication et de visibilité.

En vue de relever les commentaires, les contributions et autres recommandations des participants à l'atelier, une équipe de rapporteurs sera constituée par le Ministère du Commerce et du Tourisme. Les commentaires et observations découlant des discussions seront présentés et validés par les participants avant la clôture de l'atelier.

Une liste exhaustive de participants sera établie et comprendra outre les parties prenantes publiques concernées, les organisations professionnelles, les parlementaires, la presse, les représentants des femmes et des jeunes, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs individuels du secteur privé.